

# Plérin - Le difficile financement des fauteuils électriques

Sophie et Guillaume Bellec, tous deux en fauteuils roulants, souhaitent faire prendre conscience au plus grand nombre des difficultés financières qu'ils rencontrent.



Sophie et Guillaume Bellec sont accompagnés par leur amie Anne-Gaëlle qui habite Trégueux.

Sophie et Guillaume Bellec habitent en centre-ville. Tous deux souffrent d'une paralysie cérébrale. Un fauteuil roulant leur est nécessaire à la maison et un autre, électrique, pour leurs déplacements à l'extérieur. Il leur est absolument indispensable. « **Nous considérons notre fauteuil comme un véhicule. Il nous permet de garder notre autonomie.** »

## De lourdes démarches pour solliciter des aides

Le couple en est au renouvellement de leur fauteuil électrique respectif, dont la durée de vie moyenne est de sept ans. Ils rencontrent deux types de difficultés : administratives et financières. Si le prix du fauteuil de Sophie avoisine les 6 000 €, celui de son mari approche les 37 000 €. « **Il faut monter un dossier long et compliqué. C'est épuisant. À chaque fois, il nous faut justifier notre handicap : certificat médical, justificatif de domicile, argumentaire d'un ergothérapeute, prescription d'un médecin rééducateur, par exemple. La liste n'est pas exhaustive.** » Ce n'est pas leur première demande et il leur faut recommencer, repartir de zéro. Ce n'est pas facile psychologiquement.

Puis vient l'aspect financier. Leurs revenus sont modestes, 902 € d'allocation adulte handicapé, 179 € de complément et le couple perçoit l'APL pour leur logement HLM. Ils paient les aides à domicile avec l'allocation qu'ils perçoivent. « **Nous ne souhaitons pas solliciter nos familles. C'est moi qui suis concerné. On me parle à moi ou on parle aux familles ?** », interroge Guillaume.

Dans la démarche, le fournisseur du fauteuil fait une demande à la sécurité sociale de l'ordre de 3 938 €, ensuite existe une aide extralégale de 200 à 500 €. Pour le reste, il est nécessaire de trouver des aides financières pour l'achat du fauteuil. « **Elles sont de plus en plus difficiles à trouver.** » Les associations Bouchons d'amour pour les enfants et Bouchons d'espoir pour les adultes ont rendu de grands services à la communauté. Mais, dans le cas présent, après quarante ans, les aides ne sont plus distribuées.

Sophie et Guillaume Bellec n'ont pas les moyens de payer. Aussi, ils ont décidé d'interpeller l'État.